

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LOISY**  
**SEANCE DU 10 FEVRIER 2023 A 20H30**

**Convocation** : envoyée le 6 février 2023.

Le Conseil s'est réuni le vendredi 10 février 2023 à 20 heures 30, salle du Conseil.

**Nombre de conseillers** : en exercice 10 - 9 présents - 9 votants

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 10 février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LOISY s'est réuni en session ordinaire à la salle du « Conseil », après convocation légale, sous la présidence de M. FAVRE André, maire.

**Etaient présents :**

Mmes : FABISZACK Mellie - MUNICH Marielle

MM. : FAVRE André - VLASAK Jean-François - EYER Daniel - LEROY André - Sébastien HENRION - BOULANGEOT Matthieu - SCHLEMMER Gérald

**Excusés :** Mme WALDY Aurélie

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, la séance a été ouverte par M. FAVRE André, maire. Un scrutin a eu lieu, M VLASAK Jean-François a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Approbation du PV du dernier conseil**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2022 sera à approuver au prochain conseil.

Une commission dédiée sera créée,

**No 2023/02/10/01 : Débat d'orientation budgétaire**

L'exercice 2022 est clos. Chaque conseiller propose des travaux d'utilité publique pour la commune.

Le conseil municipal décide

DE PRENDRE acte

**No 2023/02/10/02 : Mise en place d'agrès sur les chemins communaux de Loisy**

Un projet d'implantation d'agrès sur les chemins communaux de Loisy est porté à la connaissance des membres du conseil.

Le tracé des sentiers de cheminement fera l'objet d'une demande d'intégration au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) si acceptation du département une convention sera signée avec ce dernier.

Le conseil municipal décide

D'APPROUVER le projet;

D'AUTORISER le maire à faire les demandes de subventions éventuelles;

DE SIGNER tout document relatif à ce dossier.

**ORDRE DU JOUR**

**No 2023/02/10/01 : Débat d'orientation budgétaire**

**No 2023/02/10/02 : Mise en place d'agrès sur les chemins communaux de Loisy**

Séance levée à 23h15 – Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Mairie de Loisy- 16 rue de l'Eglise 54700 LOISY – 03.83.82.42.37 –  
Site internet de la commune : <https://loisy54.fr> / [mairie@loisy54.fr](mailto:mairie@loisy54.fr)

Le maire certifie avoir publié le procès-verbal sur le site de la commune le 15 février 2023 et transmis au contrôle de légalité le 15 février 2023.

Mairie de Loisy- 16 rue de l'Eglise 54700 LOISY – 03.83.82.42.37 –  
Site internet de la commune : <https://loisy54.fr> / [mairie@loisy54.fr](mailto:mairie@loisy54.fr)

Publié le : 30/10/2025 17:49 (Europe/Paris)

Par : Commune de Loisy

[https://www.intramuros.org/loisy/documents\\_administratifs/43372](https://www.intramuros.org/loisy/documents_administratifs/43372)

## PV DELIBERATIONS CONSEIL LOISY

Mairie de Loisy- 16 rue de l'Eglise 54700 LOISY – 03.83.82.42.37 –  
Site internet de la commune : <https://loisy54.fr> / [mairie@loisy54.fr](mailto:mairie@loisy54.fr)

Publié le : 30/10/2025 17:49 (Europe/Paris)

Par : Commune de Loisy

[https://www.intramuros.org/loisy/documents\\_administratifs/43372](https://www.intramuros.org/loisy/documents_administratifs/43372)